

COMMUNE DE GACOGNE

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du
mercredi 16 novembre 2016 à 19 h 30 à la Mairie de Gâcogne

ORDRE DU JOUR

- ✓ Fixation du nombre de postes d'adjoints
- ✓ Election d'adjoint
- ✓ Délégations (SIRP, Communauté de Communes, ...)
- ✓ Four de l'Auberge
- ✓ Avenant marché de voirie (renforcement des rives)
- ✓ Décision modificative au budget
- ✓ Mur de soutènement
- ✓ Questions diverses

Etaient présents : Martial BEAUDEQUIN, Yvette BOURNAT, Annick FERROT, Christophe GAGNEPAIN, Damien LANGLET, Roland RENAULT, Olivier TARTRAT, Jean-Pierre CAMBIANICA, Guy GODEFROY.

Absents excusés : Camille DEBEZE

Lecture et adoption du compte-rendu de la précédente réunion en date du jeudi 11 août 2016 à 19h30.

Fixation du nombre de postes d'adjoints

Suite à la démission de Madame HORB Brigitte du poste de 1er adjoint acceptée le 30 août 2016 par Monsieur le Sous-Préfet de Clamecy, il est proposé de maintenir à deux le nombre de postes d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par 8 voix pour et 1 voix contre (D.Langlet favorable à un seul adjoint), de fixer le nombre d'adjoints au Maire à deux.

Election d'adjoint

Le conseil décide à l'unanimité que M. Roland RENAULT, qui occupait le poste de deuxième adjoint, occupera désormais le poste de premier adjoint devenu vacant.

Il est ensuite procédé à la désignation du deuxième adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

- Est candidate : Mme Annick FERROT
- nombre de votants : 9
- bulletins blancs et nuls : 3
- majorité absolue : 4
- nombre de bulletins : 9
- suffrages exprimés : 6

A obtenu : Mme Annick FERROT : 6 voix

Mme Annick FERROT est donc élue en qualité de deuxième adjoint au maire.

Délégation au SIRP Mhère-Gâcogne-Vauclaix

Il y a également lieu d'élire un nouveau délégué de la commune au SIRP qui gère l'école de Gâcogne avec des délégués de Mhère et Vauclaix.

Ont obtenu : Yvette BOURNAT : 8 voix et Martial BEAUDEQUIN : 1 voix.

Yvette BOURNAT est donc désignée comme déléguée de Gâcogne au SIRP.

Four de l'auberge

Le conseil avait précédemment acté le principe de l'achat d'un four pour la cuisine de l'Auberge. Le maire présente plusieurs devis et rappelle la préférence émise par Julie Bernard et Bruno Poncelet.

Cette préférence étant conforme au rapport qualité/prix/services des devis reçus, le conseil charge le maire de passer commande auprès de la société IDFC (Amazy-58) d'un four mixte de marque Inoxtrend à commandes mécaniques au prix de 5 492,70 € H.T.

Avenant marché de voirie (renforcement des rives)

Le maire relate un échange avec la société Colas Est relatif aux derniers travaux de voirie effectués. Suite à une incompréhension de sa part du formalisme du devis relatif au renforcement des bordures des voies refaites, il y aurait lieu de payer un complément de facturation de 1 000 € H.T. (1 200 € TTC) pour la réalisation d'accotements au moyen de 30 tonnes de grave type GNT.

Il est rappelé que ce devis de 49 844 € HT était inférieur de 19 012 € HT à la proposition arrivant en seconde position.

Les travaux ayant été réalisés, le conseil charge le maire d'accepter cet avenant au marché de 1 000 € HT.

Décision modificative au budget 2016

Pour permettre le paiement des 2 décisions précédentes, il est voté la décision modificative suivante :

- 1) Transfert de 6 700 € non programmés au budget de fonctionnement vers le budget d'investissement.
- 2) Ouverture d'un programme d'investissement de 5 500 € pour l'achat du four de l'auberge
- 3) Augmentation de 1 200 € des crédits alloués au programme de voirie 2016.

Mur de soutènement

Le maire fait état d'une demande de prise en charge partielle, par un particulier, de la réfection d'un mur de descente de cave en bordure de voirie à Lavault. Le conseil émet des doutes quant à la responsabilité de la commune et quant à la qualification de ce mur en mur de soutènement. Le conseil, avant de se prononcer, charge la commission des travaux de se rendre sur site pour avis.

QUESTIONS DIVERSES

Dépôts sauvages d'ordures

Face à l'augmentation des dépôts d'ordures « sauvages » aux abords des containers, le conseil charge le maire de prendre un arrêté visant à pouvoir infliger une amende aux contrevenants.

Sapins de Noël dans les hameaux

Il est décidé de reconduire l'opération et de se fournir chez M. Lenoir à l'Huis Bourdiaux.

Elagage des chemins ruraux

Suite aux premiers courriers adressés en début d'année, la commission des chemins se réunira début décembre pour évoquer les suites à donner (contrôle sur place + courrier LRAR + travaux d'office).

Demande de subvention Comice de Lormes

Un accord de principe est donné à hauteur de 100 € (idem 2011).

Fait à Gâcogne, le 30 novembre 2016

Christophe GAGNEPAIN

Maire de Gâcogne

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Gâcogne, Nièvre. The stamp contains the text 'MAIRIE DE GÂCOGNE' at the top and '5140 (Nièvre)' at the bottom. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christophe Gagnepain'.